



Les gilets jaunes et les « Ergastines » La chronique de **Metin Ardit**

Entre septembre et décembre 2017, j'ai abordé le sujet des *Ergastines* dans quatre chroniques. La dernière était précédée d'un sous-titre : « *Les Ergastines* » (le feuilleton...) qui voulait dire : ça suffit. Mais voilà que deux « faits nouveaux », comme on dit dans les procès en appel, m'incitent à revenir sur le sujet.

Résumé des chapitres précédents. En 1806, l'Empire ottoman offre à un diplomate anglais, lord Elgin, la moitié des ornements du Parthénon, à charge pour lui de les extraire (en fait : de les arracher) et de les transporter jusqu'à la villa qu'il se faisait construire en Écosse. La dépense des marbres – à la fois un massacre et un rapt – laisse le Parthénon dépouillé et blessé (pour finir, Elgin vendra ses marbres au British Museum, non par esprit de partage mais pour payer le coût de son divorce). Longtemps le gouvernement britannique a justifié sa mainmise sur les 175 mètres de frises sculptées par l'inaptitude de la Grèce à en prendre soin. Cet argument

est ridicule. Au récent Musée de l'Acropole, un étage entier est consacré aux copies de ces pièces volées. Elles y sont exposées de manière magistrale.

Mais il n'y a pas qu'à Londres que l'on trouve des pièces arrachées au Parthénon. L'une d'elles – la seule qui manque à la collection du British Museum, si j'ose dire – se trouve à Paris, au Musée du Louvre. Appelée *Les Ergastines*, elle illustre *Les Grandes Panathénées*, la fête qui se déroulait à Athènes tous les quatre ans. On y voit deux prêtres et six Ergastines, jeunes filles chargées de tisser le péplos offert à Athéna, qui marchent en direction de l'assemblée des dieux.

Ce bas-relief d'environ un mètre de haut sur deux a été « soustrait » au Parthénon par Louis François Sébastien Fauvel, puis acheté par le comte de Choiseul-Gouffier en 1784. Il fait partie des collections du Louvre depuis 1798.

La France aurait tout à gagner à rendre *Les Ergastines*. Dans son discours d'Athènes de septembre 2017, le président Macron

La France aurait tout à gagner à rendre « Les Ergastines ».

disait son admiration et sa solidarité pour la Grèce. En restituant une plaque de marbre qui n'a sa place qu'en Grèce, il en serait le héros national (le lecteur qui voudra bien pousser la lecture de cette chronique jusqu'à sa conclusion comprendra pourquoi). Cela mettrait la Grande-Bretagne en position très inconfortable si elle devait persister à vouloir garder les marbres, ce qui ne serait que justice. Un premier pas en vue du juste retour de toutes les frises à Athènes...

« Non, les collections des musées nationaux ne sont pas des lieux où choisir les cadeaux diplomatiques avant un voyage officiel, même si politiquement ce pourrait être judicieux... », m'écrivait une lectrice l'année dernière. Votre idée généreuse et politiquement très forte est incompatible avec la

législation française en matière. » C'est vrai, la législation interdit l'aliénation. Mais elle n'interdit pas la promulgation d'une loi ad hoc qui permettrait la restitution d'une pièce spécifique.

À ma connaissance et à ce jour, mes quatre chroniques se sont révélées d'une efficacité remarquable. Rien n'a bougé. Pourquoi, dans ces conditions, revenir à la charge, au risque d'indisposer le plus bienveillant des lecteurs ? Parce que deux événements qui font l'actualité me donnent espoir qu'enfin les choses pourraient évoluer.

Il y a, d'abord, le rapport Savoy-Sarr et la décision du président Macron de restituer 26 œuvres réclamées par le Bénin. Le principe de la restitution peut prêter à débat. Franck Riester, le nouveau ministre de la culture, introduit le concept, plus souple, de « circulation ». C'est une ouverture. Les lignes bougent. Ce qui hier semblait exclu paraît soudain possible.

Enfin, Paris a connu il y a quelques jours une dégradation de son patrimoine qui a boule-

versé chaque Français (et chaque ami de la France) : la mise à sac de l'Arc de triomphe. Elle a eu, au moins, ce mérite, de rappeler combien est grande la place qu'occupe un monument national dans le rapport d'un peuple avec son histoire. Pour comprendre la douleur ressentie par la Grèce dans l'arrachage des frises du Parthénon, il faut inverser les situations, imaginer qu'à la suite de je ne sais quel conflit, les gargouilles de Notre-Dame se trouveraient au British Museum (sauf une, qui se serait égarée au Musée de l'Acropole, à Athènes). Que dirait M. Macron ?

La défiguration du Parthénon représente l'un des actes les plus violents et les plus barbares de toute l'histoire de l'art. Qu'un objet se retrouve dans un musée étranger, quoi de plus naturel ? Si ce n'est qu'ici, l'objet d'art n'est pas la frise. C'est le Parthénon tout entier. Ce que l'on montre est un fragment d'œuvre d'art. Deux siècles après l'arrachage, l'œuvre et le fragment restent deux amants blessés, séparés par la barbarie.